



# Rapport du **maire**

sur les faits saillants  
du rapport financier 2025





## Mesdames, Messieurs,

Conformément au *Code Municipal du Québec*, il est de mon devoir, à titre de maire de la Municipalité de Rivière-Héva, de faire rapport aux citoyens et citoyennes, des principaux faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil.

### Il me fait donc plaisir de présenter ce rapport qui traite des points suivants :

- ▶ Rapport de l'auditeur;
- ▶ Rapport financier de 2025;
  - Excédent;
  - Explication;
  - Dette à long terme;
  - Contributions aux OBNL;
- ▶ Conclusion

## RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Les états financiers de la Municipalité de Rivière-Héva ont été audités par la firme Daniel Tétreault CPA inc. et déposés lors de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> juin 2026. L'auditeur externe a émis une

opinion avec réserve sur les états financiers 2025.

L'opinion de l'auditeur externe se lit comme suit :

*« J'ai effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Rivière-Héva (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.*

*À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Municipalité Rivière-Héva au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »*

### Fondement de l'opinion avec réserve

*« La Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280*

*« Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2022. Ainsi, au 31 décembre 2025, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et n'a pas fourni les informations requises sur les obligations. L'impact de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2025 n'a pas été déterminé.*

*J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit. »*

# RAPPORT FINANCIER 2025

## EXCÉDENT

La Municipalité affiche un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 345 565 \$.

Les revenus et les dépenses de fonctionnement enregistrés étaient respectivement de 2 913 248 \$ et 2 536 226 \$.

Rappelons que le budget initial adopté pour l'année 2025 était de 2 836 266 \$.

## EXPLICATION

Une principale raison de l'excédent budgétaire de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales en 2025 est le

manque d'effectifs en cours d'année.

Ainsi, les dépenses relatives à la rémunération (avec charges sociales) pour l'année 2025 étaient de 691 049 \$, tandis que le budget initial adopté pour 2025 pour ces dépenses était de 850 425 \$.

De plus, la Municipalité n'a pas effectué d'investissement d'immobilisations autre que l'achat d'équipements incendie pour 20 950 \$.

## DETTE À LONG TERME

L'endettement à long terme à la charge de la Municipalité est passé de 693 400\$ (en 2024) à 629 900 \$ (en fin 2025).

## CONTRIBUTIONS AUX OBNL

Un montant total de 21 803 \$ a été accordé en 2025 en aides financières locales à

divers Organismes à But Non-Lucratif (OBNL).

## CONCLUSION

À la lumière de ce qui précède, **ce rapport financier est positif. En effet, nous avons un surplus accumulé libre qui s'élève à plus de 376 871 \$, lequel montant permettra de faire face à divers imprévus, le tout sans affecter le fardeau fiscal de nos citoyennes et citoyens.**

Enfin, je tiens à souligner la contribution des membres du conseil, ainsi que tous les employés municipaux pour leur dévouement au succès de notre communauté.

**Merci et bon été à tous!**

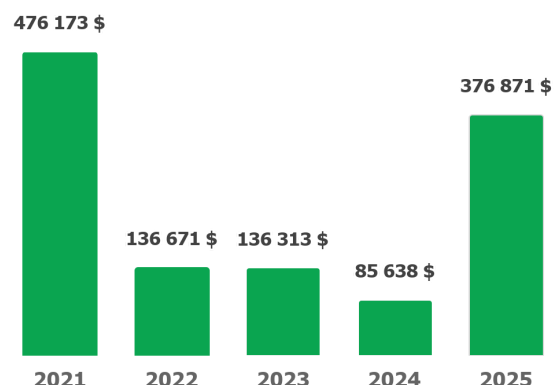
**Yvon Charette,**

**Maire de Rivière-Héva**

## Évolution de la dette à long terme



## Évolution du surplus libre cumulé



# SOMMAIRE 2025

| REVENUS                            | Budget              | Réel                | Ecart            | Notes   |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------|---|
| Taxes (foncières et services)      | 2 406 113 \$        | 2 293 718 \$        | -112 395 \$      |   |
| Compensations tenant lieu de taxes | 22 864 \$           | 23 738 \$           | 874 \$           | Le crédit de taxes accordé explique que les revenus de taxes réalisés sont en dessous du budget.  |
| Transferts                         | 249 114 \$          | 356 286 \$          | 107 172 \$       |   |
| Services rendus                    | 38 275 \$           | 62 704 \$           | 24 429 \$        | Cependant, toutes les autres sources de revenus ont été supérieures au budget. Ainsi, le total des revenus excède légèrement le budget. |
| Imposition de droits               | 100 000 \$          | 111 422 \$          | 11 422 \$        |   |
| Amendes et pénalités               | 600 \$              | 1 215 \$            | 615 \$           |   |
| Intérêts                           | 14 000 \$           | 32 235 \$           | 18 235 \$        |   |
| Autres revenus                     | 5 300 \$            | 31 930 \$           | 26 630 \$        |   |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>           | <b>2 836 266 \$</b> | <b>2 913 248 \$</b> | <b>76 982 \$</b> |   |

## CHARGES

|                            |                     |                     |                    |   |
|----------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|---|
| Administration générale    | 984 608 \$          | 831 679 \$          | -152 929 \$        |   |
| Sécurité publique          | 323 704 \$          | 254 359 \$          | -69 345 \$         | En raison du manque d'effectif et du peu de projets d'immobilisation réalisés, la majorité des catégories de dépenses réalisées sont en dessous du budget. Cela contribue d'autant plus à l'excédent de fonctionnement. |
| Transport                  | 774 160 \$          | 691 034 \$          | -83 126 \$         |   |
| Hygiène du milieu          | 365 715 \$          | 295 556 \$          | -70 159 \$         |   |
| Santé et bien-être         | 5 500 \$            | 36 \$               | -5 464 \$          |   |
| Urbanisme et développement | 143 325 \$          | 114 408 \$          | -28 917 \$         |   |
| Loisirs et culture         | 227 254 \$          | 212 581 \$          | -14 673 \$         |   |
| Frais de financement       | 12 000 \$           | 73 073 \$           | 61 073 \$          |   |
| Remboursement de la dette  |                     | 63 500 \$           | 63 500 \$          |   |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>2 836 266 \$</b> | <b>2 536 226 \$</b> | <b>-300 040 \$</b> |   |

## AFFECTATIONS

|  |  |                   |                   |  |
|--|--|-------------------|-------------------|--|
| Activité d'investissement              |  | -20 950 \$        | -20 950 \$        | Achat d'équipements                              |
| Réserves financières et fonds réservés |  | -10 507 \$        | -10 507 \$        | incendie et remboursement du fonds de roulement. |
| <b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>          |  | <b>-31 457 \$</b> | <b>-31 457 \$</b> |  |

**EXCÉDENT** de fonctionnement  
à des fins fiscales

**345 565 \$**